

Extrait du registre
des délibérations de la commune de VARRAINS
séance du 11/03/2021

Date de la convocation

02/03/2021

Date d'affichage

02/03/2021

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal : 15

Présents : 13

Votants : 15

Réf : 2021/3/41

A l'unanimité

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

VISEE EN SOUS PREFECTURE

DE SAUMUR LE 12/03/2021

SEANCE DU 17/03/2021

L' an 2021, le 11 Mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de DELAMARE Pierre-Yves, Maire

Présents : M. DELAMARE Pierre-Yves, Maire, Mmes : ABIVEN Janig, BEUZIT Agnès, BIRIE-HABAS Cécile, LACOINTE Mélanie, REBEILLEAU Pascale, RENARD Catherine, MM : MUREAU Christophe, PELTIER Sylvain, PERCHERON Guillaume, REBEILLEAU Sylvain, ROBERT Eric, VERON Antoine

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme VERRIEZ Catherine à M. PELTIER Sylvain, M. KIEFFER Thiébault à M. PELTIER Sylvain

Secrétaire : M. VERON Antoine

Réf : 2021/3/41

A l'unanimité

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

VISEE EN SOUS PREFECTURE

DE SAUMUR LE 12/03/2021

ENFOUISSEMENT DES LIGNES A HAUTE TENSION

RUE DES MENAIS ET RUE DE L'EGLISE

PROPOSITION ENEDIS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

- DECIDE de ne pas retenir la nouvelle proposition en date du 10/02/2021 pour un coût total de 51 421.09 euros HT soit 61 705.31 euros TTC

- ACCEPTE la proposition n° B d'Enedis en date du 28/08/2020 pour un montant de 12538.65 euros HT soit 15046.38 euros TTC

- DIT que ces travaux seraient exécutés en 2021

Réf : 2021/3/42

A l'unanimité

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

VISEE EN SOUS PREFECTURE

DE SAUMUR LE 12/03/2021

ENSEIGNEMENT PUBLIC

COUT D'UN ELEVE

ANNEE 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

- VALIDE le coût d'un élève de l'école publique comme énoncé ci-dessus pour l'année 2021

47 063 euros en totalité

répartis comme suit :

- 25 112 euros pour les élèves de la maternelle, soit 965.85 euros/élève (26 élèves)

- 21 950 euros pour les élèves du primaire, soit 359.84 euros/élève (61 élèves)

Réf : 2021/3/43

A l'unanimité

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

VISEE EN SOUS PREFECTURE

DE SAUMUR LE 12/03/2021

ECOLE PRIVEE SAINT FLORENT

VERSEMENT DE SUBVENTION A L'ORGANISME DE GESTION OGE

ANNEE 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

- ACCORDE à l'Ecole Privée Saint Florent de Varrains, pour les élèves des classes maternelles et primaires, domiciliés sur Varrains, la somme forfaitaire obligatoire compte tenu des textes évoqués ci-dessus, qui se décompose de la manière suivante :

	nombre élèves	forfait	montant
classes maternelles	16	965.85	15453.60
classes primaires	24	359.84	8636.16
total	40		24089.76

Réf : 2021/3/44 A l'unanimité Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0 WISE EN SOUS PREFECTURE DE SAUMUR LE 12/03/2021	<u>ACQUISITION PARCELLE DE PINHO</u> <u>16 RUE DU BOURG-NEUF</u> LE CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir délibéré, - ACCEPTE de régulariser la partie de la parcelle AB n° 246 pour une superficie de 5 m² appartenant à M. et Mme DE PINHO et à l'intégrer de fait dans le domaine public
Réf : 2021/3/45 A l'unanimité Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0 WISE EN SOUS PREFECTURE DE SAUMUR LE 12/03/2021	<u>PERSONNEL COMMUNAL</u> <u>SUPPRESSION DU POSTE - CADRE D'EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET</u> <u>CREATION D'UN POSTE - CADRE D'EMPLOI ADJOINT D'ANIMATION A TEMPS NON COMPLET</u> LE CONSEIL MUNICIPAL - DECIDE à compter du 1er avril 2021 : - de supprimer le poste créé en 2015 (délibération du 3/12/2015) sur la base du grade d'adjoint technique territorial de 2ème classe à temps non complet - De créer un emploi permanent du cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux à temps non complet - D'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans le cadre d'emploi des adjoints d'animation, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire pour une durée déterminée d'un an
<u>Lotissement des Rivières</u> La société Alter cités a communiqué les informations suivantes : - Projet de construction sur le lot n° 15 - Projet d'implantation de bureau (activité tertiaire) sur le lot n° 1 <u>Projet de skate-park</u> Un enfant de Varrains a sollicité par courrier Monsieur le Maire pour l'implantation d'une aire de skate-park. Monsieur le Maire donne lecture du courrier. Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le principe. Le projet va être réfléchi au cours de l'année et pourrait être inscrit au budget 2022 (chiffage – lieu d'implantation). Une réponse dans ce sens sera apportée au demandeur. <u>Réunion de commissions – Conseil Municipal</u> - Commission des Impôts – le jeudi 25 mars 2021 à 19 h - Réunion maison de retraite de Fontevraud – le 31 mars 2021 à 18 h 30 – salle Yves Dutheil à Fontevraud - Prochaines réunions du Conseil Municipal : le jeudi 1^{er} avril 2021 à 20 h (réunion privée – présentation du budget 2021) et le jeudi 8 avril 2021 à 20 h réunion publique (vote du budget..) <u>Projet de construction d'une véranda servant de salle de restauration au Café de l'Ormeau</u> Monsieur le Maire présente le dossier de permis de construire déposé le 2/03/2021 par la commune. Les plans et croquis sont projetés. L'instruction du dossier est de 3 mois.	

Le Maire, M. Pierre-Yves DELAMARE